



Séparation suite à l'acquisition d'un bien

Par **BOUGGI**, le **28/01/2008** à **17:21**

Je viens d'acquérir un bien immobilier avec mon conjoint seulement rien ne va plus donc je souhaiterai qu'on vende ou qu'il me rachète ma part mais le problème est qu'il ne veut pas entendre parler de séparation. Donc quels sont les recours pour ne plus avoir cette responsabilité du crédit ?

Merci d'avance.